



Commune de MONS

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué du SPW est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est VILLE DE MONS dont les bureaux se trouvent à Grand'Place 22 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Chemin de l'Inquiétude - 7000 Mons et Avenue des Bassins - 7000 Mons et cadastré Mons 2 div section A n° 791G, 791E

Le projet consiste en la réfection de la voirie et des trottoirs et présente les caractéristiques suivantes :

a) les travaux pour lesquels les techniques de l'ingénieur ont une part prépondérante tels que les ponts et tunnels, routes, parkings, voies ferrées, métro et tout transports à supports fixes, pistes des aérodromes, ouvrages hydrauliques, barrages, canaux, ports et marines, captage des eaux, lignes électriques, pylônes, mâts, turbines, gazoducs, oléoducs, pipe-lines, télécommunication ;

b) les travaux de génie rural ;

c) les installations ou constructions dans la conception desquels les techniques de l'ingénieur ont une part prépondérante tels que les équipements de production, de stockage, de manutention, les bandes transporteuses, les portiques, les tuyauteries, les ponts roulants, les tours de stockage, les silos, les filtres extérieurs ;

-Démolition de la voirie existante et de sa structure

-Démolition des terre-pleins existants et de leur structure

-Travaux de terrassement pour la pose de canalisation (raccordements des avaloirs et raccordements particuliers)

-Travaux de terrassement pour la réalisation des différents fonds de coffre(voirie, trottoirs)

-Travaux de pose d'éléments linéaires (bordures béton type ID1, IC2, IE, transition IE IC2 et des filets d'eau type IIE2) et de leurs éventuelles fondations.

-Travaux de réalisation d'une voirie en revêtements hydrocarboné (épaisseur 10cm) et de sa structure (sous fondation en empierrement d'épaisseur 25cm et fondation en béton maigre d'épaisseur 20cm)

-Travaux de réalisation de trottoirs en revêtement pavés béton type A2 140*140*80mm et de leurs structures (fondation en béton maigre d'épaisseur 20cm et couche de pose au concassé 2/7mm d'épaisseur 3cm)

-Travaux d'égouttage, pose de nouveaux avaloirs et de leurs raccordements particuliers ; pose de nouveaux raccordements particuliers

-Travaux de mise en lumière du site

Articles de l'enquête : R.IV.40-1.§1.7° - Ouverture ou modification de la voirie communale

Dérogations **Détail concernant les dérogations** : L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : urbanisme@ville.mons.be les 10, 17, 24/11 et 01/12/2020 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 09/11/2020 et clôturée le 09/12/2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons

- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be

- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 1759/AD**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 09/12/2020, à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M.Zagarri dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale ,
Cécile Brulard
Christian Leriche
Directeur Adjoint

Pour le Bourgmestre,
Nicolas Martin
Maxime Pourtois
L'Echevin délégué